

Motion du 22 juin 2020 de M. Christo Ivanov: «La campagne vient à nous: soutenons notre agriculture locale».

(ainsi acceptée et amendée par le Conseil municipal,
lors de la séance du 23 juin 2020)

MOTION

Considérant:

- l'importance de maintenir une production agricole locale, de privilégier les circuits courts et de repenser notre modèle économique;
- que le nombre d'exploitations agricoles diminue année après année en Suisse et qu'il est recouru à des importations massives d'aliments;
- qu'une production locale permet de s'assurer du respect de normes de qualité et des conditions de travail;
- que tant les constitutions fédérale que cantonale accordent une importance toute particulière à l'agriculture;
- que la Constitution genevoise prévoit que l'Etat encourage une agriculture diversifiée de qualité, respectueuse de l'environnement et de proximité (art. 187, al. 1);
- que malgré sa taille modeste, 36% du territoire genevois est en surfaces agricoles utiles (SAU);
- que sous l'impulsion de l'Etat de Genève a été créée en 2004 la marque de garantie «Genève Région – Terre Avenir» (GRTA) visant à promouvoir les excellents produits de notre canton;
- que, parmi les productions agricoles locales, la viticulture a énormément souffert de la crise du Covid-19 et de la baisse de la demande consécutive à la fermeture des restaurants et des commerces;
- que, malgré la réouverture des restaurants, la clientèle se montre moins «festive» et tend à commander moins de vin ou de produits du terroir;
- qu'en avril 2017 63% du vignoble et 76% des fruits étaient détruits par le gel puis victimes de la grêle en août de la même année; qu'en juillet 2018 un violent orage de grêle a détruit 50% des vignes de la région du Mandement; qu'en mai 2019 un gel de printemps a causé des dégâts sur 20 à 30% des vignes de la région de Dardagny, La Plaine, Avully et Sorat; qu'en 2020 le Covid-19 a entraîné l'annulation des Caves ouvertes et de la Fête des vendanges de Russin;
- la nécessité pour les agriculteurs, vigneron et autres producteurs locaux d'assurer leur survie économique et celle de leurs collaborateurs en ces temps difficiles;
- la possibilité d'utiliser une partie de l'espace public au centre-ville de Genève, par exemple les quais (quai des Bergues, pont des Bergues, pont de la Machine) pour inviter la population à se retrouver un samedi par mois autour d'un événement convivial axé sur la promotion et la vente de produits locaux genevois GRTA,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'organiser, un samedi par mois, au centre-ville de Genève, une manifestation ayant pour but de permettre aux agriculteurs, vigneronns et autres producteurs locaux genevois de proposer à la vente les produits issus de leur production en accord avec l'interprofession et le label «Genève Région – Terre Avenir»;
- de veiller à ce que l'ensemble des exposant-e-s se plie aux dispositions du règlement de la Ville de Genève sur les marchés, et plus spécifiquement l'article 9 concernant l'interdiction des plastiques à usage unique;
- d'organiser, en coordination avec les services de voirie, une gestion rigoureuse du tri sélectif des déchets, notamment avec la mise à disposition de poubelles clairement différenciées.